

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 6B1, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Ensemble gyrométrique				
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W8482-121574/A 2012-03-06			06	
Client Reference No N° de ré W8482-121574	éférence du client			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-458-59890	férence de SEAG			
File No N° de dossier hn458.W8482-121574	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N°	`VI	ИЕ
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-03-22				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		Rus	yer ld - ld de l'acheteur
Audiess Eliquilles to Aules:	sei toutes questions a.		Du	
Lee, Carlos	ser toutes questions a.			158
•		1	hn4	
Lee, Carlos		1	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic	ne es, and Construction:	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic	es, and Construction:	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD HALIFAX Nova Scotia B3K5X5	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD HALIFAX Nova Scotia	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD HALIFAX Nova Scotia B3K5X5	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD HALIFAX Nova Scotia B3K5X5	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	
Lee, Carlos Telephone No N° de télépho (819) 956-3490 () Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA MAIN SUPPLY BLDG RECEI D206 HMC DOCKYARD HALIFAX Nova Scotia B3K5X5	es, and Construction: es et construction: AL DEFENCE	FAX N	hn4 Io. •	- N° de FAX

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à sign	ner au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracte	ères d'imprimerie)			
Signature	Date			



Government	
and	
Works	~
Public	Canada
1	H

#em		Dest. Code	Inv.	\$	ij	Unit Price/ FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Dolivovi of	Doroff Control
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
1	NSN - NNO: 5985-99-723-2665	W0100	W0103	1	Chacun	∻	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Ensemble gyrométrique								
	n/p: 3911-56014								
	•								
	COF: U6324 (EADS Astrum Ltd,								
	Stevenage, HT, GB)								
	•								
	ou Equivalent								
	•								
	n/p Offerte:								
	•								
	COF Offerte:			•	•				
	•								
	Nom du Fabricant:				•				
	•			•	•				
	Date de livraison								
	Offerte:								

W8482-121574/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoins
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoins
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense
- 12. Clause du guide des CCUA
- 13. Clause du guide des CCUA (livraison)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn458

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier hn458W8482-121574

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce marché ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. **Besoins**

W8482-121574

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 13 avril, 2012.

2.2 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

2.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom:

Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur :

Courriel:

Suivi de la livraison:

Nom:

Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur :

Courriel:

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur hn458 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Compte rendu

W8482-121574

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Amd. No. - N° de la modif.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

hn458W8482-121574

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, Clauses et Conditions Uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformises</u> <u>d'achat</u> (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (16/05/2011) Instructions uniformisées - biens ou services, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours civils

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours civils

Le paragraphe 8 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services est modifiée comme suit :

Insérer : À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation

écrite de la soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
A9033T	Capacité financière	16/05/11
B1000T	Condition du matériel	30/11/07
A9130T	Programme des marchandises contrôlées	16/05/11

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ hn458 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-121574

File No. - N° du dossier hn458W8482-121574 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.1.1 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.2 Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 10 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées <u>UNIQUEMENT AU MODULE DE RÉCEPTION</u>
<u>DES SOUMISSIONS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>
<u>CANADA (TPSGC)</u> au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn458

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-121574

File No. - N° du dossier hn458W8482-121574 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn458

File No. - N° du dossier hn458W8482-121574 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande aux soumissionnaires de suivre les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats cologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

a. Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

b. Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ hn458 \end{array}$

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

hn458W8482-121574

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers mentionnés ci-bas.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour permettre une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences **obligatoires** suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles ci-incluse); Acceptation des autres modalités établies dans la demande de soumission; Préparation de la présente invitation;

1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles de la manière suivante :

La somme du prix total de tous les articles (prix unitaire x quantité);

1.3 Attestation ou conditions préalables au contrat

Programme de contrats fédéraux, comme précisé à la Partie 5; La capacité financière, comme précisé à Partie 2, para. 1.1;

W8482-121574/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{ Solicitation No. - N° de l'invitation } \\ W8482-121574/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

hn458W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

1.1 Programme de contrats fédéraux – Attestation

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

Programme de contrats fédéraux – plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Sign	atur	e	Date
Des 1	rense	eigne	ements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.
d)	·)	n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro :
c)	()	est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
b)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
a)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8482-121574/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Des besoins

W8482-121574

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
B1501C	Appareillage électrique	16/06/06
B7500C	Marchandises excédentaires	16/06/06

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (16/05/2011), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
C2800C	Cote de priorité	16/05/11
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	16/05/11
A9131C	Programme des marchandises contrôlées	12/12/08
B4060C	Marchandises contrôlées	12/05/08

W8482-121574/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

hn458W8482-121574

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Carlos Lee

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5 Téléphone : (819) 956-3490 Télécopieur : (819) 953-4944

Courriel: Carlos.lee@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Numéro de téléphone : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Numéro de télécopieur : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Courriel : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

W8482-121574/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

hn458W8482-121574

Suivi de la livraison :

Nom : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Numéro de téléphone : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Numéro de télécopieur : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Courriel : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

6. Paiement

6.1 Base de paiement – Prix ferme

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le *prix unitaire ferme* précisé dans le contrat. Les droits de douane sont *inclus* et la taxe sur les produits et services ou le taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
G1005C	Exigences en matière d'assurance	12/05/08
H1000C	Paiement unique	12/05/08

7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les demandes doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et une (1) copie doivent être envoyé au consignataire pour attestation et paiement.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574

File No. - N° du dossier hn458W8482-121574

Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous b) l'article intitulé « Responsables » du contrat.

> Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau, QC K1A 0S5

Au soin de: Carlos Lee

c) Un (1) exemplaire doit être envoyés à l'adresse suivante:

> Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa (ON), K1A 0K2

Au soin de : Ann Marie Ali DMarP 4-7-2

8. **Attestations**

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en *Ontario*, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas de contradiction dans le libellé des documents figurant dans cette liste, le libellé du document qui figure d'abord dans ladite liste l'emportera sur celui de tout autre document indiqué ensuite:

- a) les articles de la convention;
- 2010A (16/05/2011) Conditions générales biens (complexité moyenne); b)
- c) Besoins;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121574 hn458W8482-121574

11. Contrat de défense

Clauses du Guide des CCUA A9006C (12/05/08) Contrat de défense

12. Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (CAQ Q)	
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) -	2011-05-16
	entrepreneur établi au Canada	
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) -	2010-01-11
	entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	
D5606C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi au Canada	2007-11-30
D5605C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi aux	2010-01-11
	États-Unis	
D5604C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans tout contrat résultant fera l'objet d'une vérification par l'État. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code OTAN des fabricants utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, l'État pourra prendre les mesures décrites.

L'État pourra:

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, aux frais et aux risques de ce dernier, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par l'État, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par l'État, et les coûts auxquels, de l'avis de l'État, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

W8482-121574

Client Ref. No. - N° de réf. du client File

File No. - N° du dossier hn458W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

hn458

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

12.2 Documents de sortie – Distribution

(Utiliser avec QAC Q)

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) exemplaire 1 : envoyé par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) exemplaires 2 et 3 : avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c) exemplaire 4 : à l'autorité contractante;
- d) exemplaire 5 : au

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

À l'attention de : Ann Marie Ali DMarP 4-7-2

- e) exemplaire 6 : au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) exemplaire 7 : à l'entrepreneur;
- g) exemplaire 8 : pour les entrepreneurs non-canadiens :

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références	Section	Date
de CCUA		
D2000C	Marquage	30/11/07
D2001C	Etiquetage	30/11/07
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	30/11/07
B1505C	Transport des matières dangereuses	16/06/06
D9002C	Ensembles incomplets	30/11/07

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121574

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8482-121574

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) (Halifax, N-É) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

13.2 Préparation pour la livraison - entrepreneur établi au Canada

- 1. La préservation et l'emballage des articles doivent être conformes aux spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-001/SF-001, et le marquage doit être conforme à la spécification D-LM-008-002/SF-001. Le formulaire « DONNÉES D'EMBALLAGE REQUISES », niveau B, doit être conforme à spécification D-LM-008-011/SF-001.
- 2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvées par les autorités canadiennes sont acceptables.
- 3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous la description de l'article auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation.

13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)
Téléphone: 902-427-1441.